

VISIO - Cumul d'emplois et de rémunérations

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Apporter une meilleure connaissance des possibilités et des limites aux cumuls d'emplois et de rémunérations
- Prendre en compte les modifications du cadre légal et réglementaire
- Mettre en pratique ces différentes règles
- Maîtriser la réglementation applicable aux fonctionnaires ayant cessé d'exercer temporairement ou définitivement leurs fonctions

Public Visé

- Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux

Pré Requis

- Connaître la réglementation en matière d'emplois et de rémunération, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Apporter une meilleure connaissance des possibilités et des limites aux cumuls d'emplois et de rémunérations
- Prendre en compte les modifications du cadre légal et réglementaire
- Mettre en pratique ces différentes règles
- Maîtriser la réglementation applicable aux fonctionnaires ayant cessé d'exercer temporairement ou définitivement leurs fonctions

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Échanges d'expériences entre participants
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **Modifications introduites par la loi de transformation de la fonction publique (LTPF) du 6 août 2019**
- **Cumul d'activités**
 - Distinction des activités susceptibles d'être librement exercées et des activités soumises à autorisation
 - Notion d'activité accessoire
 - Procédure d'autorisation
 - Création ou de reprise d'entreprise
 - Poursuite de l'exercice d'une activité privée par les dirigeants de société ou d'association à but lucratif
- **Régime de cumul assoupli pour les agents à temps non complet**
- **Cas particuliers : congé spécial, architecte, gestion du patrimoine personnel, activités agricoles, sportives...**
- **Protection sociale, cotisations et contributions sociales en cas de cumul d'activités privées ou publiques**
- **Exercice d'activités privées en cas de cessation temporaire ou définitive des fonctions**
 - Redéfinition des conditions d'intervention de l'instance de contrôle compétente (HATVP)
 - Modifications concernant la procédure applicable (délais à respecter, contenu du dossier, rôle du référent déontologue, instruction de la HATVP...)

Qualification Intervenant.e.s

- Consultant RH

Des réponses concrètes sur le cumul d'emplois et de rémunérations

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	650.00
Inter Adhérent (Par personne) :	610.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org